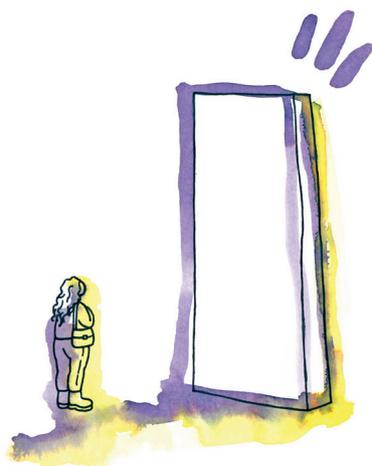


prostitution et accès aux droits

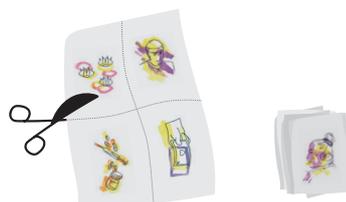
Un jeu de cartes pour
les intervenant·e·s de terrain



COMMENT FABRIQUER SON JEU ?

Il faut imprimer ces pages de préférence sur feuilles A4, en couleur, à taille réelle (100%), en recto/verso (en cochant bien la case 'retourner sur les bords longs'. Ensuite, il faut découper vos feuilles en suivant les pointillés. Vous obtiendrez les 29 cartes à jouer.

- 9 cartes « profils » 
- 7 cartes « besoins » 
- 7 cartes « nœuds » 
- 4 cartes « repères » 
- 1 carte « règles du jeu »
- 1 carte « partenaires »



LE BUT consiste à stimuler la discussion et la réflexion autour des mécanismes qui entravent l'accès aux droits et aux aides des personnes qui pratiquent la prostitution et à examiner comment adapter ses pratiques professionnelles pour améliorer l'aide/le service aux personnes.

LE CONTENU des cartes est basé sur les résultats d'une recherche-action menée par la FdSS en collaboration avec des services sociaux bruxellois et wallons qui s'adressent spécifiquement à des personnes qui pratiquent la prostitution.

Nos partenaires :

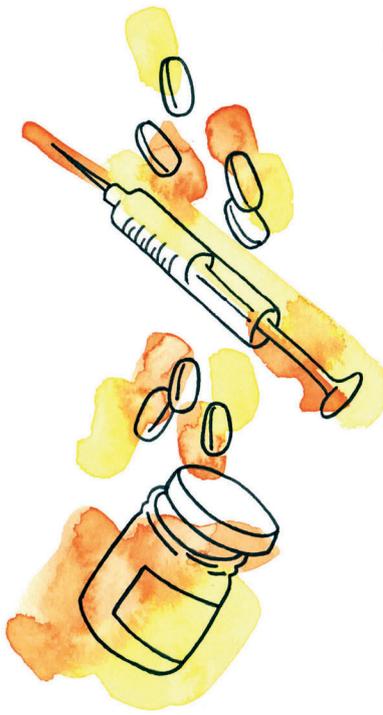


Les illustrations sont de *Kat dams*

Avec le soutien du Fonds ESS :



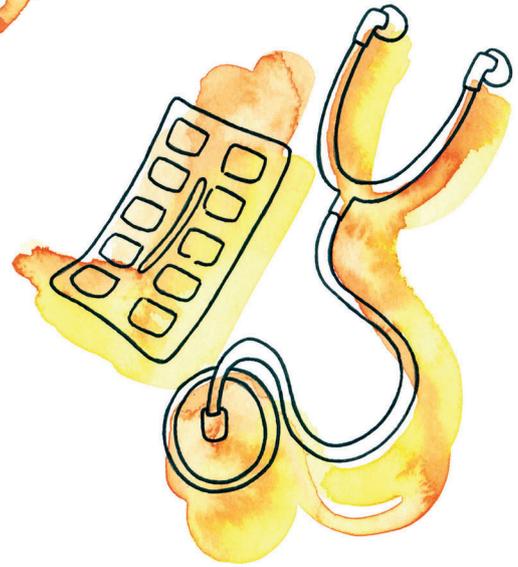
sociaal fonds voor de
gezondheidsinrichtingen en -diensten | vorming
Fonds social pour les
établissements et services de santé | formation



Besoins

L'activité prostitutionnelle a des effets directs sur la santé des personnes qui la pratiquent.

Leurs besoins en matière de **santé** sont **spécifiques** et, très souvent, urgents.



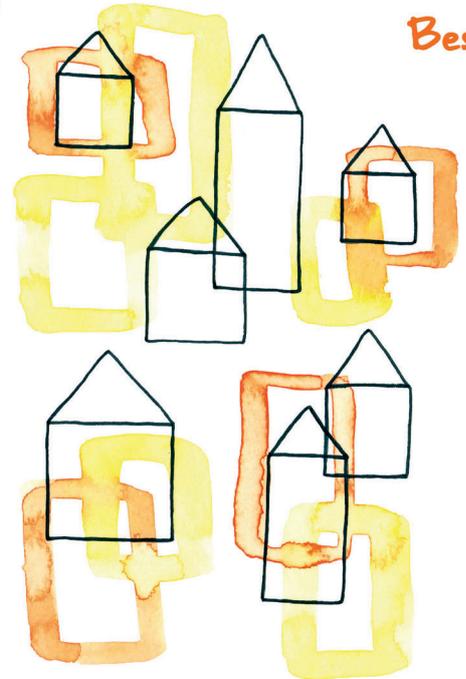
Besoins

Les besoins en **soins de santé** des personnes qui se prostituent relèvent aussi de la médecine **générale**, spécialisée, mentale. Ils dépendent fortement des conditions de vie.



Besoins

Les **revenus** issus de la prostitution sont irréguliers et ne permettent généralement pas de mener une vie digne.



Besoins

Qu'elles vivent ou non dans le lieu de leur activité, les besoins des personnes en matière de **logement** sont pluriels. La plupart éprouve des difficultés à se loger décemment, surtout si elles sont sans-papiers.





La prostitution découle, en partie, de situations de pauvreté. Or, on sait que ce qui détermine l'état de santé d'une personne dépend grandement de son niveau socio-économique et que les personnes précaires ont proportionnellement besoin de plus de soins.

Pourtant, pour éviter des dépenses, les personnes qui ont peu de moyens renonceront plus rapidement à certains soins et consulteront plus tard. Diabète, soins dentaires, douleurs chroniques, anxiété... nécessitent toutefois des suivis réguliers, accessibles financièrement et prodigués dans un cadre de confiance.

On sait également que les conditions d'exercice de la prostitution se dégradent avec l'âge des personnes et ont, à leur tour, un impact sur leur santé physique et mentale : *« Avec l'âge, le poids, la santé, tu commences à accepter des choses que tu n'aurais pas acceptées avant. Rien qu'à y réfléchir, ça te blesse déjà. Je connais des filles âgées qui travaillent pour deux chèques-repas... »*.



L'accès aux dépistages (VIH, hépatites, syphilis, chlamydia, gonorrhée) et aux vaccins (hépatite A et B) participe largement à prévenir les infections sexuellement transmissibles (IST) et à éviter des traitements longs et coûteux. Les traitements prophylactiques au VIH – pré-exposition (PrEP) et post-exposition (PEP) – sont très utiles pour les personnes à risque.

Pourtant, l'Aide Médicale Urgente n'est pas délivrée de manière automatique pour les personnes demandant un accès aux soins préventifs. Et, bien que le préservatif reste un outil central de réduction des risques sanitaires, des personnes vulnérables ne sont pas toujours en position de négocier son usage lors des relations sexuelles tarifées.

Lorsqu'elles n'ont pas pu être prévenues en amont, les IST sont soignées au travers de traitements dont l'efficacité dépend du respect de la posologie et de la durée prescrites : quand l'octroi de l'Aide Médicale Urgente ne suit pas la temporalité du traitement et implique de répéter des démarches administratives, cela peut mener à l'abandon du traitement et engendrer d'importants coûts collectifs (en termes de maîtrise des épidémies) et individuels (pour la santé de la personne).



Le proxénétisme immobilier (qui consiste à percevoir un % important de l'activité prostitutionnelle contre un logement ou à louer des lieux de prostitution à des prix au-dessus du marché) et les marchands de sommeil (qui prennent pour cible les personnes sans-papiers) compliquent l'accès à un logement décent et touchent, le plus souvent, des personnes en situation de grande vulnérabilité, plus ou moins concernées par des situations d'exploitation/de traite.

De plus, l'accès au crédit bancaire immobilier et au marché de la location est entravé pour l'ensemble des personnes qui se prostituent et qui ne disposent pas de revenus réguliers au travers d'un emploi salarié ou d'indépendant.e.

Le marché du logement étant l'un des plus discriminants, ces personnes qui cumulent un ensemble de critères malvenus (origine étrangère, revenus au noir irréguliers, personne seule parfois avec enfants, etc.) n'ont parfois pas d'autre choix que de se tourner vers des propriétaires abusifs et malveillants.



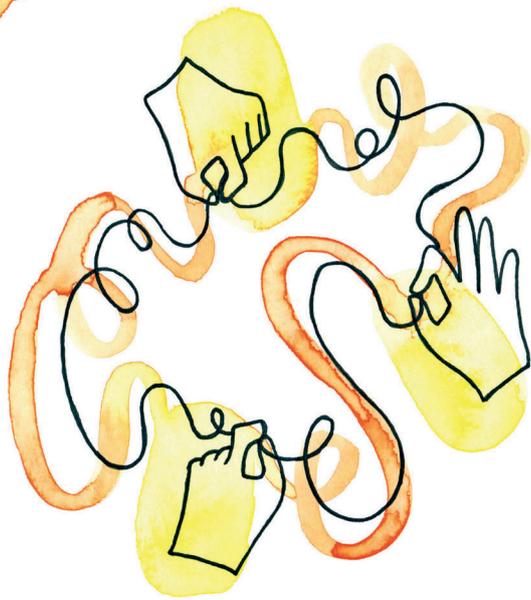
Les raisons qui motivent la prostitution sont, d'abord, économiques : c'est souvent parce que les personnes ont besoin d'argent qu'elles se prostituent.

Pourtant, les revenus issus de la prostitution sont irréguliers et dépendent de plusieurs facteurs : la concurrence, l'âge, l'état de santé, la présence de clients, les confinements, les coûts liés à l'activité influencent la possibilité de gagner décemment sa vie. Le recours à des aides financières supplémentaires est souvent déterminant pour vivre dignement. Pourtant, le caractère « inavouable » de l'activité (de par sa perception sociale et le fait d'être pratiquée au noir) rend l'accès à un revenu d'intégration sociale (RIS) ardu.

Ce sont régulièrement des situations de (sur)endettement qui déclenchent la pratique prostitutionnelle. Ces situations peuvent être liées à des remboursements exigés par différents organismes (fournisseurs, hôpitaux, services publics, assurances, etc.), par des propriétaires, des proches ou des personnes qui abusent de la situation de vulnérabilité de la personne.



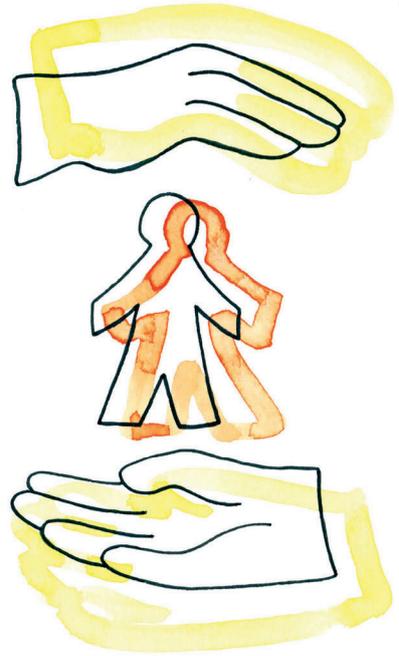
Besoins



L'isolement social des personnes qui se prostituent est un phénomène largement répandu. Les besoins de **relations** de confiance et de soutien moral, ainsi que le droit à la reconnaissance, sont importants.



Besoins



Les personnes qui se prostituent sont particulièrement exposées aux violences physiques, verbales, psychologiques. Elles ont besoin de **protection**.



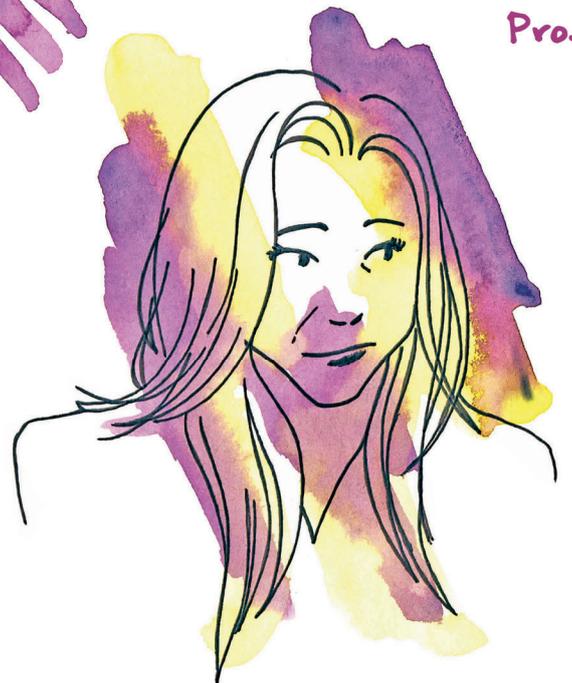
Besoins



Les situations de **monoparentalité** précarisent fortement les personnes, en particulier les femmes. La prostitution est parfois envisagée comme un moyen de subvenir aux besoins des enfants.



Profil



Je m'appelle **Amalia**, j'ai 42 ans. Je suis une femme trans* colombienne et je vis à Bruxelles depuis 10 ans sans papiers. J'exerce la prostitution en rue.





Les faits de violence diffèrent en fonction des conditions et des types de prostitution (en rue, sur internet, en privé, etc.). Plus la personne est en situation de vulnérabilité, plus elle sera exposée.

Pourtant, la police locale intervient le plus souvent pour faire respecter les règlements communaux (nuisances, heures d'ouverture des bars, consommation dans l'espace public, etc.) et la législation qui entoure la prostitution (par exemple, l'interdiction de la publicité). Lors d'une agression, la police se limite parfois à un contrôle d'identité – qui peut fragiliser la situation de la victime si elle est sans-papiers. Par ailleurs, les plaintes déposées par les femmes prostituées sont parfois peu prises au sérieux ou sont euphémisées.

La police fédérale affectée à la lutte contre la traite et le trafic des êtres humains poursuit des missions centrées sur la protection des victimes mais les sous-effectifs, les longues et couteuses procédures rendent cette protection hypothétique.



Je suis arrivée en Belgique il y a 10 ans avec mon compagnon. Suite à une agression physique transphobe que j'ai vécue à Bogota, j'ai dépensé toutes mes économies en soins hospitaliers. Nous pensions rester 3 mois en Belgique, pays plus tolérant vis-à-vis des personnes trans*, gagner un peu d'argent pour ensuite repartir en Colombie.

Entre temps, j'ai contracté le VIH et d'autres problèmes de santé. J'ai peur de rentrer dans mon pays et de ne pas bénéficier de soins de santé adéquats. Je n'ai d'ailleurs pas la possibilité de renouveler mon passeport colombien en Belgique ni d'avoir des papiers de séjour ici.

Je ne vis que des revenus de la prostitution et je bénéficie de l'Aide Médicale Urgente, que je dois renouveler très régulièrement. Je me sens coincée dans ma situation.



Souvent, l'activité prostitutionnelle – de par son caractère jugé immoral et répréhensible – isole ces hommes et femmes de leurs réseaux familiaux et amicaux.

Dans certains cas, l'activité prostitutionnelle est directement liée à des relations affectives toxiques, d'une personne (souvent un homme) qui abuse de son pouvoir sur une autre (souvent une femme). D'autres facteurs de vulnérabilité – addictions, pauvreté, clandestinité – renforcent l'isolement des personnes. Par ailleurs, le fait de taire son activité prostitutionnelle à son entourage amène la personne à ne pouvoir compter que sur elle-même, notamment quand elle est victime de violences.

Pour autant, toutes les personnes qui pratiquent la prostitution – bien qu'elles soient globalement stigmatisées – ne souffrent pas d'isolement social. Une grande partie d'entre elles entretiennent des « bonnes » relations conjugales, amicales, familiales et/ou professionnelles.

À l'échelle de la société, c'est à un manque de respect et de reconnaissance (de leur parole) qu'elles sont confrontées.



« *Je travaille pour que mes enfants s'en sortent* » est une phrase qu'on entend souvent de la part de femmes qui se prostituent. Pourtant, il reste difficile d'être à la fois mère et prostituée.

Une partie des mères envoie de l'argent dans son pays d'origine pour financer l'éducation d'enfants restés sur place ; d'autres compartimentent fortement leur vie professionnelle et privée pour éviter le mélange des sphères et la stigmatisation de leurs enfants ; certaines continuent à prendre en charge les difficultés administratives et financières de leurs enfants majeurs (papiers, travail, logement, justice).

Une grande partie sont en situation de monoparentalité et certaines doivent composer avec des ex-compagnons parfois agressifs, harcelants et/ou qui remettent en question leur garde des enfants.

Il n'est pas rare que leurs enfants soient placés – parce qu'elles ont des problèmes d'addictions, des problèmes de santé mentale ou qu'elles n'ont pas les ressources financières pour s'en occuper.



Profil



Je m'appelle **Clara**, j'ai 63 ans. Je suis belge et je vis dans la région de Charleroi. J'ai une petite pension de veuve. Je vis de la prostitution depuis 25 ans.



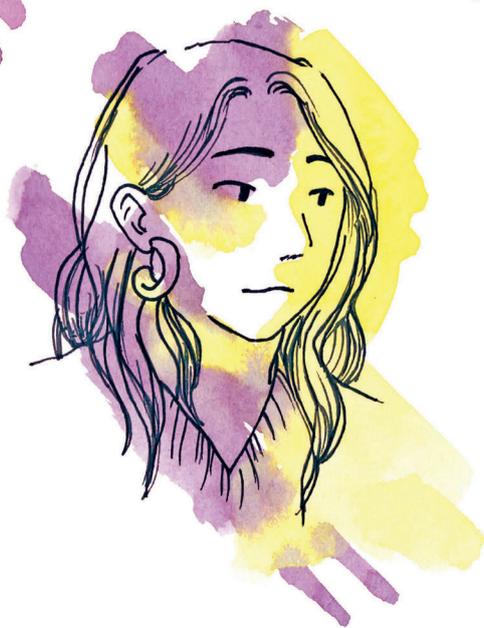
Profil



Je m'appelle **Martin**, j'ai 23 ans. Je suis belge et étudiant à Bruxelles. J'exerce la prostitution notamment en milieu festif gay et je pratique le chemsex.



Profil



Je m'appelle **Rosalie**, j'ai 20 ans. Je suis belge. Je n'ai pas de logement fixe et je suis dépendante à l'héroïne. Je fais des passes en rue pour couvrir ma consommation.



Profil



Je m'appelle **Olga**. J'ai 35 ans et je suis d'origine roumaine. Je suis mère de famille monoparentale et je travaille à mi-temps dans le secteur des titres-services. Je complète ce salaire avec des revenus de la prostitution.





Je suis étudiant en sciences politiques à Bruxelles. J'habite en colocation. Au début de mes études, j'avais un job étudiant dans l'Horeca pour payer mon loyer et les coûts liés à mes études. Je fréquente le milieu gay depuis quelques années, je suis assez impliqué dans le mouvement LGBTQ+ et, petit à petit, j'ai commencé à avoir des demandes de services sexuels tarifés. La prostitution m'a permis d'avoir de meilleurs revenus.

Je vis surtout la nuit et je consomme de plus en plus des produits psychoactifs durant les passes, notamment parce qu'il y a une grande demande pour ces pratiques de la part des clients.

Je ne parle pas de mon activité d'escort dans le monde universitaire, et il m'est de plus en plus difficile de mener ces deux vies de manière parallèle. Je fréquente un peu moins les cours. Je sens aussi que je m'isole du point de vue relationnel. Je n'ai pas envie que mon activité prostitutionnelle se sache. Pour moi, la prostitution, c'est du provisoire. Ça me permet de payer mes études et d'être plus à l'aise sur le plan financier.



J'ai commencé à me prostituer vers 38 ans, quand je me suis retrouvée divorcée avec mes trois enfants à charge. Je reçois mes clients à la maison, dont je suis locataire. Ce sont principalement des habitués, des personnes plus âgées.

J'ai une pension de veuve et, avec les revenus de mon activité, je parviens à payer mes factures et à garder ma maison. J'ai des soucis de santé, je suis diabétique.

Mes enfants – dont l'un est encore à ma charge – connaissent mon activité mais je n'en parle pas dans mes contacts avec la mutuelle ou l'administration des pensions, il n'y a pas de raison que les gens soient au courant. J'ai déjà porté plainte à la police parce qu'un agent avait tenté d'utiliser son pouvoir pour m'extorquer de l'argent.

Le confinement a été une période difficile pour moi, j'ai dû avoir recours à l'aide alimentaire.



J'habite en Belgique depuis 15 ans. J'ai une carte E ; j'ai donc accès au marché du travail en Belgique. J'élève seule mes trois enfants avec un emploi à mi-temps dans le secteur du nettoyage. Ce n'est pas suffisant pour payer le loyer et toutes les factures.

J'ai un contrat de quelques heures par semaine dans une vitrine de Gosselies. Cela me permet de boucler les fins de mois et de pouvoir offrir des petits plaisirs à mes enfants. Le père des enfants ne paie pas de pensions alimentaires et les contacts avec lui sont compliqués. Je devrai sans doute faire appel à une aide juridique si la situation continue de se dégrader.

Je pratique la prostitution dans une autre ville que celle dans laquelle j'habite. Je ne voudrais pas qu'on me reconnaisse, que mes enfants l'apprennent et que je perde mon emploi dans les titres-services. Ce n'est pas facile de mener cette double vie mais je m'en sors. Ma priorité, c'est que mes enfants ne manquent de rien.



J'ai fugué de ma maison quand j'avais 17 ans. J'habitais avec ma mère et mon beau-père qui était violent. J'y ai laissé mes deux petits frères. Je ne les vois plus. J'ai d'abord été hébergée chez une amie pendant plusieurs semaines. C'était assez cool, sa mère n'était pratiquement jamais là et on faisait la fête. Mais à un certain moment, la cohabitation est devenue compliquée, j'ai dû partir. Entre temps, j'ai eu 18 ans et je ne savais pas où aller. J'ai fréquenté des structures d'hébergement d'urgence, mais le contact avec l'assistante sociale qui s'occupait de mon dossier était difficile.

J'avais déjà commencé à faire quelques passes pour gagner ma vie. Petit à petit, ma dépendance aux drogues a augmenté, l'argent manquait. Progressivement, l'argent des passes a permis de payer ma consommation.

Aujourd'hui, je loge parfois chez des clients, parfois en rue, parfois en structure d'urgence. J'ai eu une fausse-couche et fait un avortement. La vie en rue est rude et je me méfie des gens.



Profil

Je m'appelle **Victoria**. J'ai 33 ans. Je suis originaire du Mexique et j'ai des papiers espagnols. Je bouge beaucoup en Europe. Pour l'instant, je pratique la prostitution en vitrine à Liège.



Profil

Je m'appelle **Mohammed**. J'ai 31 ans. Je suis marocain. J'ai quitté mon pays parce qu'il est difficile d'y être homosexuel. Mon activité prostitutionnelle se fait principalement dans les saunas et dans les parcs.



Profil

Je m'appelle **Valérie**, j'ai 30 ans, je suis belge. J'ai toujours eu des nombreuses relations affectives et sexuelles avec des hommes et des femmes. Un jour, j'ai décidé de les faire rémunérer.



Profil

Je m'appelle **Jessy**. J'ai 24 ans et je suis nigériane. Je ne parle pas le français. Je travaille en soirée dans une carrée dans le quartier Nord à Bruxelles.



J'ai fui mon pays il y a 7 ans. J'y avais régulièrement été insulté et agressé depuis mon adolescence parce que je suis gay. Un jour, j'ai été victime de coups violents. J'ai décidé de partir. Je suis arrivé en Belgique et j'ai fait une demande d'asile, mais je n'ai pas encore de papiers de séjour. Je pratique la prostitution dans les saunas et dans les parcs, là où ça permet de rester discret.

Des personnes m'ont aidé à trouver un logement. Il est assez cher et en mauvais état, mais étant donné ma situation administrative, je n'ai pas d'autres options. Je me sens plutôt bien entouré ici, j'ai rencontré des personnes bienveillantes qui m'aident à accomplir des démarches, en matière de séjour, de logement, de santé.

Je ne me reconnais pas dans le mouvement LGBTQ+, ce n'est pas mon monde.



J'ai quitté le Mexique il y a 8 ans et je suis arrivée en Espagne où j'ai obtenu un statut de séjour. J'ai un diplôme en comptabilité du Mexique, mais il n'est pas reconnu en Europe. J'ai fait des petits jobs à Madrid, comme serveuse et dans le secteur de la vente.

Mes revenus étaient assez bas et une amie m'a dit qu'elle était escort et que ça rapportait bien. C'est comme ça que j'ai démarré. Je me suis dit que c'était une option temporaire.

Pour continuer à gagner correctement sa vie dans ce secteur, c'est bien de bouger, de changer de ville, en fonction des opportunités qui se présentent. Je ne reste généralement pas plus de 3 mois dans un pays, je préfère ne pas m'installer – de toute façon, c'est ce que m'autorisent les papiers européens.

Quand j'ai besoin de soins de santé, je retourne à Madrid où j'ai un médecin qui me suit. Je me débrouille mais je ne sais pas de quoi demain sera fait.



Je suis arrivée en Belgique il y a deux ans, après avoir travaillé pendant quatre ans en Espagne. Je parle donc un peu espagnol, mais je ne parle pas du tout le français. C'est ma mama qui m'a fait venir ici, mais elle ne vit pas à Bruxelles.

Je travaille dans une carrée le soir et une bonne partie de la nuit. Cette activité est difficile, j'ai souvent peur, mais je ne veux pas arrêter. Je fais ça pour ma famille au pays. Et puis, je suis surveillée par une autre femme, qui est en lien avec ma mama.

J'ai découvert récemment que j'étais enceinte. J'ai déjà fait deux IVG avant, alors celui-ci, j'aimerais le garder. Mais ma mama ne veut pas. Du coup, je réfléchis à me lancer dans les démarches pour être reconnue comme victime de traite des êtres humains.



J'ai un baccalauréat en sciences humaines et j'ai travaillé quelques mois dans ce domaine, mais mon expérience professionnelle ne m'a pas plu. Depuis des années, j'entretiens des relations sexuelles libres. Un jour, j'ai décidé de poster une annonce sur le site « quartier rouge » et de commencer à tarifier ces relations.

Je me rends compte que j'ai une certaine compétence pour le travail du sexe. Je réfléchis au statut qui me convient le mieux, j'ai trouvé un comptable qui pouvait m'aider. La gestion de l'argent n'est pas simple, on reçoit beaucoup de cash et pourtant, je dois payer des cotisations, des taxes, faire des frais. J'ai fait quelques aménagements dans mon studio pour pouvoir recevoir les clients de manière la plus sécurisée et adaptée possible : j'ai subi une agression, un client a essayé de me voler. Je fais attention à ma santé et je fais régulièrement des dépistages et des suivis médicaux.

La plupart des personnes de mon entourage est, aujourd'hui, au courant de mon activité.



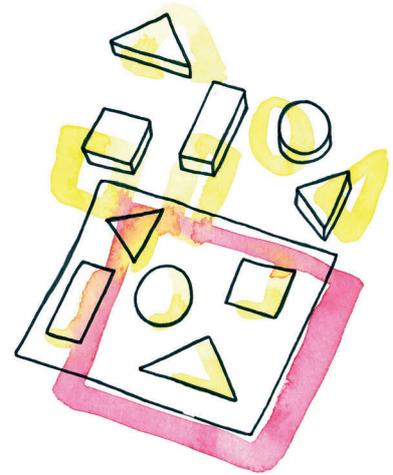
Repères



Aborder la personne à **partir de sa demande** et en tenant compte de la pluralité des éléments qui composent son équation de vie.



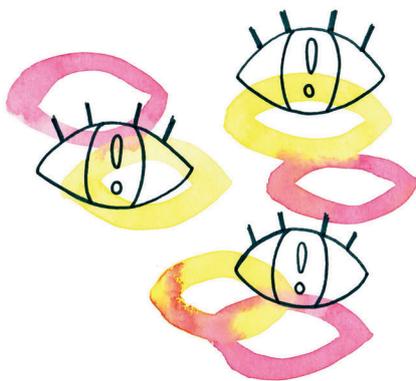
Repères



Se former et adapter ses pratiques aux réalités multiples de la prostitution et aux questions d'identités de genre et d'orientations sexuelles.



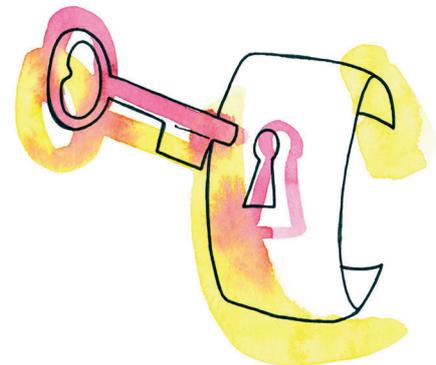
Repères



Être attentif·ve aux signes potentiels de violence/exploitation.



Repères



Faciliter toute possibilité d'accès à des aides matérielles ou financières.





Qu'on soit pour ou contre l'existence de la prostitution, on peut reconnaître que son exercice a des implications en matière de santé, de situation financière, de logement, etc. Par ailleurs, bien qu'on parle de « la » prostitution, elle se pratique dans des conditions qui varient fortement et peut être vécue très différemment. Pour les un·es, elle constitue un « vrai travail », pour d'autres « une activité temporaire », pour certain·es « une activité pénible faute de mieux ».

En tant que professionnel·le de première ligne, quand je me retrouve face à une personne dont je connais la pratique prostitutionnelle, je peux m'interroger :

- » Quel est mon degré de connaissance des situations de prostitution ?
- » Quel est mon positionnement/quels sont mes questionnements en matière d'identité de genre et d'orientation sexuelle ?
- » Comment me former et étendre mes connaissances sur ces questions ? Vers quel organisme me tourner ? Quels sont les outils existants ?
- » Le sujet peut-il être abordé en équipe, avec mes collègues ?



Les services sociaux qui s'adressent spécifiquement aux personnes qui pratiquent la prostitution le répètent : « *Beaucoup de raisons peuvent amener à la prostitution, ce n'est pas anodin, mais on s'occupe d'une situation toujours plus globale que la prostitution* ». Plus que la prostitution en tant que telle, ce sont souvent les conditions dans lesquelles elle s'exerce qui sont difficiles. Par ailleurs, elle ne constitue qu'un élément, parmi d'autres, d'une situation pour laquelle les personnes sollicitent de l'aide.

En tant que professionnel·le de première ligne, quand je me retrouve face à une personne dont je connais la pratique prostitutionnelle, je peux me poser les questions suivantes :

- » Quelle est la demande de la personne et quelle place l'activité de la personne a-t-elle réellement dans cette demande ?
- » Est-ce nécessaire que je questionne la personne sur son activité prostitutionnelle ?
- » Quels sont les préjugés et idées reçues que j'ai sur la prostitution ? En quoi sont-ils susceptibles d'interférer dans l'interaction que j'ai avec la personne et dans le suivi que je propose ?
- » Mon service est-il à même de répondre aux demandes ? Faut-il une réorientation ?



La situation prostitutionnelle complique l'accès à des aides financières, matérielles ou relatives à la santé. Les procédures administratives et les enquêtes sociales alourdissent les démarches et découragent souvent les personnes. S'y ajoutent les clichés autour des rentrées financières issues de la prostitution et le stigmate moral qu'elles subissent. On peut pourtant partir du principe que si une aide est demandée, c'est qu'elle est nécessaire à la personne et que son octroi contribuera à freiner les mécanismes d'appauvrissement et d'exclusion.

En tant que professionnel·le de première ligne, quand je me retrouve face à une personne dont je connais la pratique prostitutionnelle, je peux me poser les questions suivantes :

- » Comment est-ce que j'accueille la personne et sa demande d'aide ?
- » Quels leviers puis-je actionner pour faciliter la procédure d'accès aux aides existantes ?
- » Comment puis-je négocier l'accès aux aides dans mon institution ? Cette discussion est-elle possible ?



On entend régulièrement les organismes sociaux et de soins affirmer qu'ils ne rencontrent pas/peu de personnes qui se prostituent. La stigmatisation qui entoure l'activité amène souvent à la taire. Déclarer les situations de violence ou d'exploitation demeure compliqué, notamment pour les personnes sans-papiers. Parler des faits de violence implique qu'une relation durable et de confiance s'instaure entre le·la professionnel·le et la personne.

En tant que professionnel·le de première ligne, quand je me retrouve face à une personne dont je connais la pratique prostitutionnelle et qui évoque des violences, je peux m'interroger :

- » Quel est l'état global de la personne ? Présente-t-elle des signes externes de violence subie – plaies, lésions, boitements... ?
- » Présente-t-elle des signes inquiétants dans son comportement – angoisse, évitement de questions, propos évasifs ?
- » Ai-je connaissance des organisations à contacter si je suspecte une situation de traite des êtres humains ? La relation est-elle suffisamment solide pour que je puisse en parler avec la personne ?

prostitution et accès aux droits

Un jeu de cartes pour
les intervenant·e·s de terrain



ALIAS propose un accompagnement psycho-médico-social aux hommes et aux personnes trans* concernées par la prostitution / le travail du sexe à Bruxelles.

www.alias.brussels
Rue Marché au Charbon 33
1000 Bruxelles
contact@alias.brussels
0486 40 51 28

ICAR WALLONIE est une association qui vient en soutien et en accompagnement aux personnes qui exercent une activité prostitutionnelle. L'asbl a 3 antennes dans la région de Liège.

www.icar-wallonie.be
Rue du Palais 56
4000 Liège
info@icar-wallonie.be
04 223 18 26 – 0499 38 88 26

ENTRE 2 WALLONIE propose un accompagnement psychosocial, médical et juridique aux personnes prostituées et à leur entourage. L'asbl a 2 services et 3 antennes en Wallonie.

www.entre2wallonie.com
Rue Desandrouin 13
6000 Charleroi
entre2wallonie@gmail.com
071 31 40 42

MÉDECINS DU MONDE est une ONG qui fournit une assistance médicale aux groupes vulnérables, en Belgique et dans le reste du monde.

www.medecinsdumonde.be
Rue Botanique 75
1210 Bruxelles
info@medecinsdumonde.be
02 225 43 00

ESPACE P... propose une aide spécifique sur le plan psycho-médico-social aux travailleur·se·s du sexe. L'asbl a une antenne à Bruxelles et 6 antennes en Wallonie.

www.espacep.be
Rue des Plantes 116
1030 Bruxelles
bruxelles@espacep.be
02 219 98 74

UTSOPI est la première et la seule organisation pour et par les travailleur·se·s du sexe en Belgique. Elle vise, entre autres, la déstigmatisation de l'activité. Elle était à l'avant-garde de la récente réforme du droit pénal sexuel.

www.utsopi.be
Rue d'Aerschot 208
1030 Bruxelles
info@utsopi.be
0472 25 64 26



Nœuds

Lorsque l'activité prostitutionnelle d'une personne est connue, les professionnels de première ligne ont tendance à en faire le facteur explicatif de toutes les difficultés rencontrées.



Nœuds

« Victime », « exploitée », « riche »,
« déviant », « mauvaise mère », ...

La prostitution est associée à des préjugés

qui orientent les interactions entre la personne et le service auquel elle s'adresse.



LE CONTENU des cartes est basé sur les résultats d'une recherche-action menée par la FdSS en collaboration avec des services sociaux bruxellois et wallons qui s'adressent spécifiquement à des personnes qui pratiquent la prostitution.

Nos partenaires :



Les illustrations sont de *Kat.dams*

Avec le soutien du Fonds ESS :



sociaal fonds voor de gezondheidsinrichtingen en -diensten | vorming
Fonds social pour les établissements et services de santé | formation

ER : Fédération des Services Sociaux asbl - Céline Nieuwenhuys - Rue Gheude 49, 1070 Bxl

Règles du jeu

CONTENU

9 cartes « profils »
7 cartes « besoins »
7 cartes « nœuds »
4 cartes « repères »
1 carte « règles du jeu »
1 carte « partenaires »

LES JOUEURS sont des professionnel·les ou étudiant·es dans le champ social, politique, de santé/soins, juridique, de la sécurité, susceptibles d'interagir avec des personnes qui ont une activité prostitutionnelle.

LE BUT consiste à stimuler la discussion et la réflexion autour des mécanismes qui entravent l'accès aux droits et aux aides des personnes qui pratiquent la prostitution et à examiner comment adapter ses pratiques professionnelles pour améliorer l'aide/le service aux personnes.

LA SÉANCE est organisée par un groupe de personnes intéressées par les questions prostitutionnelles. Le but de l'outil consiste à faire des liens entre les cartes « profils », « besoins » et « nœuds ». Ces liens sont multiples et peuvent se traduire, dans la réalité, de manière variée.

Les participant·es lisent, chacune, les contenus d'une carte « profil » + une carte « besoin » + une carte « nœud ». Les différentes situations sont ensuite exposées par chaque participant·e et discutées en groupe.

NB : il est possible que certains « nœuds » ou « besoins » soient plus adaptés à certains profils qu'à d'autres.

Après ce temps d'échange, le groupe passe aux cartes « repères », lues et discutées au regard des missions et des fonctions spécifiques occupées par les participant·es.



« Une dame que l'on accompagne dans notre service social [...] est démunie et donc assez heureuse quand on l'accompagne. Sans nous, elle a le sentiment d'être coincée quand [des interlocuteurs] la jugent. »

La prostitution est une activité fortement stigmatisée. Les personnes qui l'exercent doivent composer avec de multiples préjugés. On peut être considéré·e comme victime à sauver et à sortir de la prostitution ou comme un·e profiteur·se qui se fait suffisamment d'argent. Cette stigmatisation peut s'exprimer de plusieurs façons, entre compassion/pitié et agressivité. La prostitution est considérée comme moralement incompatible avec le rôle de mère ou de conjoint·e. Viols et agressions peuvent être jugés comme faisant partie des risques du métier. De manière générale, peu de crédibilité est accordée à la parole des personnes prostituées.

Les interactions avec des professionnel·les de première ligne s'en trouvent compliquées lorsqu'il faut, avant tout, déjouer le stigmate : il faut être une mère encore plus parfaite, ne pas se plaindre des conditions d'exercice de l'activité ni les enchanter, prouver la précarité de sa situation, oser porter plainte pour agression. « Quand j'ai fait des démarches administratives, je n'ai pas dit que j'étais travailleuse du sexe. Je n'ai pas besoin d'avoir du stress en plus avec la stigmatisation ».



« Pour ma psychologue, le problème était lié au fait que je suis travailleur du sexe. Dans tout ce qu'elle disait (« tu vas suivre une formation, il faut que tu t'accroches à l'école, comme ça tu pourrais ne plus faire le travail du sexe »), c'était orienté. »

Les personnes qui ont une activité prostitutionnelle sont régulièrement réduites à leur statut de prostitué·e. Les difficultés qu'elles peuvent rencontrer – et pour lesquelles elles adressent une demande à un service – sont abordées comme étant la conséquence de la prostitution. L'arrêt de l'activité prostitutionnelle peut être proposé ou supposé comme la première étape d'un parcours vers un mieux-être ou vers une situation de vie meilleure.

Face à des difficultés relationnelles, des soucis d'argent ou de logement, les professionnels qui placent la question prostitutionnelle au cœur de l'accompagnement risquent de proposer des solutions inadaptées et mettre en danger la relation d'aide.



Nœuds



Une partie des personnes qui se prostituent est en **situation irrégulière** sur le territoire et ne maîtrise pas le français ou le néerlandais.



Nœuds



Certaines personnes qui exercent la prostitution voudraient changer d'activité. Les possibilités qui s'offrent à elles sur le **marché de l'emploi** sont toutefois très réduites.



Nœuds



La prostitution et les personnes qui la pratiquent sont confrontées aux conceptions morales autour de la « **bonne sexualité** »



Nœuds



Le fait de se prostituer complique l'accès à certains droits parce que cette activité n'est pas **légalement reconnue** comme un travail.

La pratiquer peut aussi entraîner des condamnations pénales ou administratives.





Les personnes qui se prostituent se voient parfois conseillées de changer d'activité, de suivre une formation, pour sortir d'une situation jugée problématique. Parfois, ce sont les personnes elles-mêmes qui, après un temps dans l'activité et pour plusieurs raisons, aimeraient se réorienter.

Le marché de l'emploi en Belgique offre peu de perspectives pour les personnes faiblement qualifiées ou dont le diplôme étranger n'est pas reconnu. Les alternatives à l'activité prostitutionnelle sont peu nombreuses ou peu attractives. Travailler dans les titres-services, comme caissière ou vendeuse, sont majoritairement les uniques perspectives. La prostitution est d'ailleurs parfois combinée avec un temps partiel qui ne permet pas de couvrir les dépenses du ménage.

L'accès compliqué à des aides plus pérennes – de type RIS – vient encore réduire la possibilité d'envisager une réorientation.



La prostitution peut être un moyen d'avoir des rentrées financières quand on ne possède pas de papiers permettant de travailler sur le marché de l'emploi régulier. La prostitution est liée à des problématiques migratoires. « *On n'a parfois pas d'autres options que de se prostituer quand on est dans un pays qui n'est pas le nôtre* ».

Le contingent de personnes sans papiers qui se prostituent est difficile à estimer mais on peut faire l'hypothèse qu'un meilleur accès à des papiers ou un élargissement des aides octroyées aux personnes sans papiers amélioreront les conditions de vie des personnes qui se prostituent et élargiront les possibilités de choix.

Par ailleurs, les personnes préfèrent renoncer à des protections policières et juridiques ou à des services de soins – pourtant nécessaires dans certaines situations liées à l'exercice de la prostitution – par crainte de sanctions liées au séjour illégal. « *Si tu es escort et sans papiers, il peut arriver que la police utilise ça comme moyen de pression, le risque étant toujours d'être expulsé* ».



En Belgique, la prostitution est autorisée mais certaines activités connexes restent partiellement criminalisées. Elle est par ailleurs soumise à des réglementations qui varient selon les communes. Se prostituer peut mener à des poursuites pénales (proxénétisme, publicité illégale) ou administratives (racolage, nuisance dans l'espace public, etc). En outre, la criminalisation locale de l'activité peut participer à invisibiliser certaines situations d'exploitation pour lesquelles les personnes devraient bénéficier d'une protection.

N'étant pas reconnue dans le droit comme un travail, l'activité est prestée au noir ou selon des statuts précaires (employé·e pour des heures minimales ou indépendant·e sous des catégories qui ne correspondent pas à la réalité : serveur·se, masseur·se, « autres services aux personnes »). Les personnes ne bénéficient pas des protections et des droits liés au travail (pension, congés, chômage, droit passerelle, protection juridique).

La sous-protection est une entrave majeure à l'exercice de la prostitution dans des conditions dignes et sécurisées.



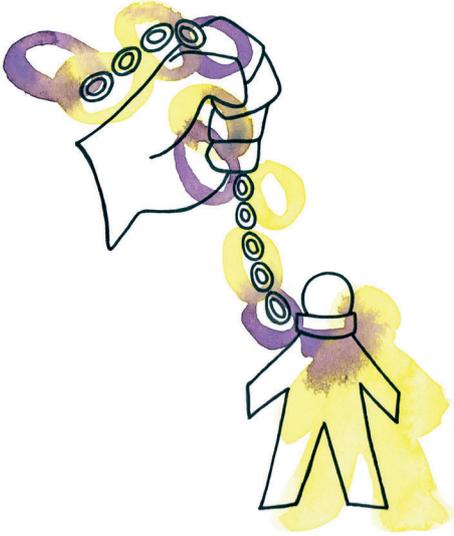
Les personnes disent être ou avoir été confrontées à des attitudes de mépris ou de violences du simple fait d'avoir une activité prostitutionnelle. On nomme ce phénomène la « putophobie ».

À ce phénomène viennent se greffer d'autres risques de violences ou de préjugés, selon que l'on soit prostitué·e et homosexuel·le et/ou trans*. Les personnes peuvent être doublement ou triplement stigmatisées face aux discours putophobes, homophobes, transphobes ou de mégenrage : « *J'ai été faire une prise de sang et j'ai demandé qu'ils m'appellent "Madame"; l'infirmière était vraiment méchante, elle a dit "sur vos papiers il est écrit Monsieur, donc je dois vous appeler Monsieur"* ».

Les questions d'identité de genre et d'orientation sexuelle doivent être prises en compte et supposent une vigilance de la part des professionnel·les de première ligne ; l'ignorance et le fait de ne pas prendre au sérieux les demandes des personnes sur ces questions mènent parfois à des propos maladroits voire violents qui peuvent empêcher les personnes de solliciter un service dont elles pourraient avoir besoin.



Nœuds



Certaines personnes se prostituent sous **contrainte**. Ces situations sont difficiles à déceler et la procédure de reconnaissance comme victime de traite est complexe.





Les services sociaux qui s'adressent à des personnes qui pratiquent la prostitution sont témoins d'indicateurs laissant penser que les personnes sont exploitées. « *Nous avons plusieurs situations de personnes qui ont été victimes de traite des êtres humains. Nous avons travaillé avec les centres spécialisés et fait le travail d'accompagnement à la police, etc. Cela nécessite du temps et de la patience.* »

Les configurations d'exploitation sont délicates à aborder ; il faut pouvoir entretenir une relation de confiance, convaincre la personne – qui a de multiples raisons de ne pas dénoncer son exploitant·e et de poursuivre l'activité – de porter plainte, garantir qu'une reconnaissance comme victime soit probable. Certaines situations sont aussi « sur le fil » de l'exploitation et la procédure de reconnaissance comme victime de traite n'est pas toujours adaptée à la diversité et à la complexité du terrain.

À contrario, et à une autre échelle, l'amalgame entre exploitation et prostitution peut aussi empêcher de reconnaître la diversité des vécus et des conditions d'exercice de l'activité.